



CONCOURS P-06-25-26

PRÉVENTIONNISTE EN SANTÉ ET SÉCURITÉ

(Agente ou agent de développement)

Lieu de travail :	Service des ressources humaines Tous les établissements scolaires
Statut :	Projet particulier pour l'année scolaire 2025-2026
Heures de travail :	35 heures semaine
Supérieur immédiat :	La direction du service
Entrée en fonction :	Le ou vers le 1 ^{er} juillet 2025

NATURE DU TRAVAIL

L'emploi de préventionniste en santé et sécurité au travail comporte plus spécifiquement la recherche, l'analyse et le développement d'activités reliées à la santé, la sécurité et le mieux-être des membres du personnel des établissements. Notamment, la promotion d'une culture de prévention, la gestion des risques, l'analyse des besoins de formation, la révision de processus administratifs et le développement organisationnel de programmes de santé, de sécurité et de bien-être. Elle ou il voit à la planification, la coordination et l'animation de la mise en œuvre de ces activités et fait appel aux ressources internes et externes du centre de services scolaire.

ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES

Cette personne salariée en tant qu'agente ou agent de changement dans la mise en place d'une culture proactive et préventive de la santé, de la sécurité et du mieux-être au travail en élaborant, diffusant et assurant le suivi d'un programme de prévention des risques professionnels adaptés aux besoins spécifiques de l'organisation.

Elle accompagne et maintient des relations de collaboration avec les gestionnaires, les représentants en santé et sécurité au travail et soutient les travailleurs en matière de santé et sécurité au travail.

Elle assure une vigie à l'égard des développements récents en matière des meilleures pratiques et de l'évolution de la réglementation en vigueur.

Elle assure la conformité aux réglementations en matière de santé et de sécurité au travail.

Elle participe et coordonne les activités des comités paritaires en matière de santé et sécurité au travail.

Elle peut être appelée à effectuer des inspections des lieux de travail, identifier les dangers, participer aux enquêtes et analyse d'accidents ainsi qu'aux audits SST.

Le Centre de services scolaire des Hautes-Laurentides est un milieu de travail situé à proximité de la nature. Notre organisation offre des services d'enseignement de qualité à environ 4 800 élèves. Nous comptons vingt et une écoles primaires, une école primaire-secondaire, une école secondaire, un centre de formation professionnelle et un centre d'éducation des adultes. Nos établissements sont répartis en milieux semi-urbains et ruraux.

Avantages de travailler avec nous :

- ❖ Milieu collaboratif;
- ❖ Avantages sociaux compétitifs;
- ❖ Minimum de vingt (20) jours de vacances annuellement;
- ❖ Près de deux (2) semaines de congé durant la période des fêtes;
- ❖ Salaire horaire entre 30,27\$ et 53,64\$ selon expérience;
- ❖ Programme d'aide aux employés;
- ❖ Régime de retraite à prestations déterminées;
- ❖ Régime d'assurances collectives.

DATE LIMITE POUR POSTULER :
27 avril 2025, à 16 h

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae, en prenant soin d'inscrire le numéro du concours, par courrier électronique à l'adresse suivante :

ressources.humaines@csshl.gouv.qc.ca

CONCOURS P-06-25-26 (suite)

PRÉVENTIONNISTE EN SANTÉ ET SÉCURITÉ

(*Agente ou agent de développement*)

Elle informe et forme le personnel aux pratiques sécuritaires et à la prévention des accidents.

Elle analyse les incidents et accidents de travail pour en déterminer les causes et proposer des mesures correctives.

Au besoin, elle représente le centre de services scolaire en matière de santé et sécurité au travail auprès des différentes instances et assure les liens avec les partenaires externes.

Elle peut être appelée à animer des rencontres.

Elle procède périodiquement à l'évaluation des activités en lien avec le dossier de la santé, de la sécurité et du mieux-être au sein de l'organisation.

Elle participe à la rédaction de rapports et à la communication des résultats de prévention aux parties prenantes.

Elle soutiendra la mise en place de nos obligations associées à la LMRSST.

Elle peut se voir confier toute autre responsabilité inhérente à ses fonctions.

QUALIFICATIONS REQUISES

Scolarité

Détenir un diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié tel qu'en en santé et sécurité au travail, en relations industrielles, en ressources humaines.

Expérience

Une expérience dans un rôle similaire en santé et sécurité au travail et gestion des risques sera considérée comme un atout.

Autres

- Sens de l'initiative, autonomie et débrouillardise ;
- Dynamisme et leadership ;
- Capacité à travailler et à mobiliser une équipe ;
- Bonne aptitude à communiquer tant à l'oral qu'à l'écrit ;
- Esprit analytique et capacité de synthèse ;
- Habiletés en résolution de problèmes et capacité à gérer différentes situations de façon méthodique et autonome.
- Connaissance approfondie des lois et règlements en matière de santé et sécurité au travail et des diverses conventions collectives ;

SEULES LES PERSONNES RETENUES SERONT CONTACTÉES

Nous souscrivons au principe d'équité en matière d'emploi.

Des mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leurs besoins.